

**DOMESTIQUE RÉSIDENTIEL
& COLLECTIF TERTIAIRE
NEUF ET RÉNOVATION**



CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES À POSER **THS**

ADVANCE



Cor-email

à poser **THS** de 150 à 300 L



* Certificats disponibles sur : www.lcie.fr

Chauffe-eau à accumulation à poser au sol, les modèles jusqu'à 300 litres peuvent être encastrés dans un placard de dimensions au sol 600 x 600 mm

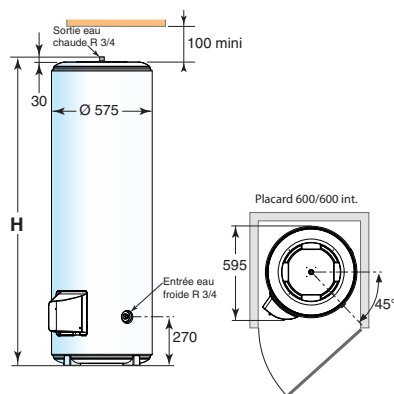
- Kit de transformation « Easytri » pour alimentation en 400 V tri livrable en option
- Cuve émaillée avec protection dynamique grâce à l'action combinée de l'anode en titane inusable enrobée de magnésium « Titan Hybrid System »
- Résistance électrique stéatite insérée dans une gaine émaillée, accessible sans vidanger le chauffe-eau
- Thermostat électronique réglable de 50 à 65 °C avec témoin de chauffe

- Isolation en mousse de polyuréthane injectée (0 % CFC)
- Habillage en tôle d'acier laquée blanc
- Colisage : 1 colis

DIMENSIONS PRINCIPALES (mm et pouces)

Chauffe-eau électrique à poser Cor-email THS	150 l	200 l	250 l	300 l
H (mm)	1005	1260	1500	1760

R = Filetage



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Température maxi de service : 75 °C	Thermostat électronique réglable de	Indice de protection : IP 24
Pression maxi de service : 7 bar	50 à 65 °C (préréglage à 65 °C)	

MODÈLE

	À POSER	150 L	200 L	250 L	300 L
Alimentation		Easytri*	Easytri*	Easytri*	Easytri*
Puissance nominale	W	1800	2400	3000	3000
Intensité	en 230 V monophasé	A	7,8	10,4	13
	en 400 V triphasé*	A	2,6*	3,5*	4,3*
Temps de chauffe réel (1) (2)	h	4h29	4h34	5h09	6h19
Quantité d'eau fournie à 40 °C V40	l	265	375	440	526
Coefficient de pertes thermiques UA	W/K	1,52	1,81	2,04	2,31
Poids à vide	kg	40	51	69	73

* Avec kit "Easytri" livrable en option (1) De 15 à 65 °C suivant norme EN 60379. (2) Résultats obtenus sur des appareils prélevés le jour de la fabrication, suivant le protocole décrit par la norme EN 60379, avec une température de déclenchement du thermostat à 62 °C et un différentiel de 5 K.

	À POSER	150 L	200 L	250 L	300 L
Réf.		7605040	7605042	7605043	7605044

(1) La législation impose une éco-participation afin d'organiser sur le territoire national la collecte et le recyclage de certains produits électriques et électroniques d'équipements de la maison. Cela signifie que le consommateur pourra demander au professionnel la reprise de l'ancien matériel contre l'achat d'un nouvel équipement de même nature, selon le principe de "un" pour "un". Ce montant est susceptible d'évoluer en cas de modification du barème par notre organisme collecteur. Les chauffe-eau électriques rentrent dans la catégorie des produits éligibles et font l'objet de l'éco-taxe.

OPTIONS

ACCESSOIRES

	COLIS	RÉF.
Kit de transformation 230 V en 400 V "Easytri" (uniquement pour 150 à 300 l)	-	100001495
Kit haute température (80°C) *	-	-

* Disponible au CPR

